



# ANZAT LE LUGUET

## BULLETIN MUNICIPAL N° 24

*Avril 2016*

*Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits).*

**Du 18 Mars 2016**

➤ **Achat matériel :**

Le CM décide d'investir dans du matériel, afin de faciliter les travaux effectués par les employés communaux.

Scie sauteuse, scie circulaire : Maximum 250 €

Perforateur Titan + forets : 109.4 €

Dans le cadre de la rénovation du bâtiment "bar restaurant" la commune décide d'acheter une fosse septique d'un montant de 469 € et d'un bac à graisse de 200 €. La fosse septique sera réutilisée par la suite dans l'aire de pique-nique de Plaine de guerre une fois le tout à l'égout posé dans le bourg.

➤ **Convention SDIS :**

La commune d'Anzat le Luguet compte parmi ses effectifs un sapeur-pompier volontaire affecté au centre de secours de Massiac dans le cantal.

Le maire propose de signer avec le SDIS du Cantal une convention relative à la disponibilité opérationnelle et à la disponibilité pour la formation d'un sapeur-pompier volontaire pendant son temps de travail effectif, les termes de la convention étant adaptés suivant les missions et fonctions assurées par cet agent dans la Commune. Le CM valide les termes de cette convention.

➤ **Coupe de bois 2016 et Programme d'actions 2016 en forêts relevant du régime forestier :**

Sur proposition de l'ONF, et après en avoir délibéré, le conseil municipal fixe pour les coupes de bois de l'exercice 2016, les destinations suivantes :

**Mise sur le marché (art. L. 214-6 à-11, L. 243.1, L. 315-2, R.156-5) :**

Forêt	Parcelle n°	Surface à parcourir	Nature de la coupe	Proposition*
Forêt sectionale de Parrot Buffier & autres	4	6 ha 75	3ème éclaircie	En bloc et sur pied
Forêt sectionale de Parrot Buffier & autres	5	0 ha 46	3ème éclaircie	En bloc et sur pied
Forêt sectionale de Parrot Buffier & autres	6	3 ha 70	3ème éclaircie	En bloc et sur pied
Forêt sectionale de le luguet la barre & autres	42	8 ha	Coupe sanitaire	Unité de produit et sur pied
Forêt sectionale de Vins Haut & autres	44	1 ha	Coupe sanitaire	Unité de produit et sur pied

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal que pour les bois vendus ou délivrés façonnés une délibération complémentaire sera nécessaire pour fixer les conditions d'exploitation. Cette délibération sera prise ultérieurement après avis technique de l'ONF.

**Pour toutes les autres coupes, les ventes se feront sur pied soit en bloc soit à l'unité de produit (UP).**

Pour les coupes délivrées, Monsieur le Maire rappelle que par délibération, le conseil municipal devra fixer le rôle d'affouage ainsi que les modalités de réalisation de celui-ci (règlement d'affouage, désignation des garants de coupe).

L'ONF propose un programme d'action pour l'année 2016 dans lequel sont recensés l'ensemble des travaux qu'il serait souhaitable de mettre en œuvre dans les forêts relevant du Régime Forestier.

Le CM décide de faire exécuter les travaux suivant :

Pour la forêt sectionale d'Anzat le Luguët, Frédière, La Barre, les travaux d'investissement sont approuvés pour un montant HT de 1720 €.

Pour la forêt sectionale du Luguët - Frédière, les travaux d'investissement sont approuvés pour un montant HT de 4910 €.

➤ **Subvention Comité des fêtes :**

Le comité d'animation d'Anzat le Luguët, souhaite faire intervenir Monsieur Kenny THOMAS, champion de France et Europe de moto trial, lors de la fête patronale. Le coût de cette prestation est relativement élevé. Le comité d'animation sollicite une aide financière pour mener à bien ce projet.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder une subvention d'un montant de 400 €.

➤ **Subvention CUMA des Myrtilles :**

La CUMA des myrtilles, domiciliée à Anzat le Luguët souhaite acheter divers matériels agricoles, un rouleau, une herse et un semoir à graines afin de lutter contre les campagnols terrestres. Elle sollicite une aide financière pour l'acquisition de ce matériel.

Monsieur Eric Charroin et Monsieur Sébastien Pallut adhèrent à cette coopérative, ils sont par conséquent, sortis de la salle du conseil lors du vote.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide d'accorder une subvention de 400 € à la CUMA des myrtilles.

➤ **Utilisation de fonds de la section de la Vazéze pour travaux :**

Depuis la loi N° 2013-428 du 27 mai 2013, il est possible d'utiliser une partie des fonds d'une section pour financer la réalisation de travaux d'investissement ou d'opération d'entretien relevant de la compétence communale. Vu que la section de la Vazéze a un fond d'environ 150 000 € et qu'il n'y a plus de membre, le CM décide de prélever 100 000 € sur ce fond pour financer une partie des travaux du bâtiment : bar, restaurant, chambres d'hôtes, et ce dans l'intérêt de l'ensemble des habitants de la commune.

**Bar, restaurant, chambres d'hôtes.**

Les travaux avancent bien. Ceux qui souhaitent visiter le chantier sont priés de prendre rendez-vous avec le secrétariat de mairie au : 04 73 71 74 68.

**Marché mensuel.**

Un commerçant Sarl Delmas à Marcenat sera présent le jeudi à 13 h 30 le dernier jeudi de chaque mois à la salle polyvalente pour vendre fleurs et volailles. Il est nécessaire de commander pour la viande au : 06 77 27 84 29. Premier marché le jeudi 28 Avril.

**Communication importante.**

*La chambre d'agriculture tiendra deux permanences dans les bureaux de la mairie, pour aider les agriculteurs dans leur télé-déclaration annuelle PAC. Aux dates suivantes : le 14 Avril et le 28 Avril 2016, à partir de 9 heures. Les agriculteurs doivent prendre rendez-vous par téléphone avec la chambre d'agriculture, territoire Artense Cézallier Sancy, au :  
**04 73 79 58 72.***

**Ce qui s'est passé sur la commune.**

**Samedi 19 mars :** Dans le cadre de la saison culturelle, à la salle polyvalente nous avons pu écouter des poèmes lus par un groupe d'habitants. Certains textes ont été lus dans leur langue d'origine (anglais, russe, espagnol). La chanteuse lyrique Ahriyell Ayel a animé l'après-midi. En deuxième partie, Les femmes de là-bas, de la compagnie Bakakaï, repartaient à la découverte de la culture, de l'histoire et des femmes du Moyen- Orient, à travers leurs poètes.



**Etat civil.**

Décès de Claude Barbat le 29 février, il était le père de Cécile Roche notre secrétaire de mairie.

**AVRIL 2016**

**Dimanche 24 avril :** Trail « Les sommets d'Anzat ».

**Dimanche 24 avril :** Brocante à la salle polyvalente de de 14 h à 18 h.

**MAI 2016**

**Dimanche 1 er mai :** portes ouvertes de « La forge du Luguët ». (14 h à 18 h).

**Dimanche 8 mai :** Cérémonie aux monuments aux morts à 11 h pour l'anniversaire du cessez-le-feu en Europe signifiant la fin de la seconde guerre mondiale en 1945.

**Dimanche 8 mai :** Apres midi randonnée « Fleurs de printemps » avec un accompagnateur. Rendez-vous sur le parking de Parrot. (Gratuit. Pas de chiens).

**Dimanche 15 mai** 28 éme randonnée d'Anzat organisée par le comité des fêtes.

**Dimanche 29 Mai :** Montée des estives puis casse-croute dans la montagne.

**Dimanche 29 Mai :** A Anzat commémoration du centenaire de la bataille de Verdun (1ère guerre mondiale 1914-1918) avec la participation de la chanteuse « Ahriyell » à 15 h.